

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 AVRIL 2024

## Séance ordinaire

Le Lundi 15 Avril deux mille vingt-quatre, quinze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 Avril 2024, en réunion ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain, Le Maire.

**Etaient présents** : Messieurs TIRMARCHE Ghislain, DELPLANQUE Nicolas, TURQUIN Alex, DAUSSY Éric, DAZY Bernard, HEROUART Michel, et Mesdames WOJTYSIAK Hélène, LEFEVRE Joelle,

**Absents excusés** :

Mme CAPRON Marie qui a donné pouvoir à M. DELPLANQUE Nicolas

Mme VOLANT Aline qui a donné pouvoir à M. DAZY Bernard

M DREANO Frédérique qui a donné pouvoir à M. TURQUIN Alex

**Absents non excusés** : Mme BOULINGUEZ, M DELOHEN Michel JOZEFOWICZ Olivier, DUBOS Astrid.

M. DELPLANQUE Nicolas a été élu secrétaire de séance.

-----

Le quorum étant atteint, M. Le Maire déclare la séance ouverte à 16 h 00.

Nomination du secrétaire de séance : M. DELPLANQUE Nicolas se présente. Le Conseil municipal accepte.

Ordre du jour :

1. Vote de l'Affectation du Résultat 2023 BUDGET EAUX
2. Vote du Budget Primitif 2024 BUDGET EAUX
3. Vote de l'Affectation du Résultat 2023 BUDGET COMMUNE
4. Vote du Budget Primitif 2024 BUDGET COMMUNE

M. Le Maire informe l'assemblée que suite à l'oubli de notification à l'ordre du jour du point : vote de l'affectation du résultat lors de la réunion du mercredi 10 avril 2024 ; ce nouveau conseil a été reconvoqué afin d'éviter tout dépôt de plainte.

**1- VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET EAUX :**

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée, Secrétaire Générale de Mairie, pour lecture des résultats. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'affectation des résultats 2023.

**2- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET EAUX**

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée, Secrétaire Générale de Mairie, pour lecture des prévisions pour 2024. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le BUDGET EAUX.

**3- VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 - BUDGET COMMUNE 2023**

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée, Secrétaire Générale de Mairie, pour lecture des résultats.

M. le Maire rappelle à l'ordre Mme PRUVOST pour discussions intempestives. A cela Mme PRUVOST réplique : *« Je ne parle pas mais je rigole et je jubile de vos bêtises »*. M. Le Maire demande à que cela cesse immédiatement. Mme PRUVOST insiste et M. le Maire réitère sa demande de se taire. Elle se lève et quitte la salle en s'exclamant : *« J'ai vu ce que je voulais voir »*, en claquant la porte.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'affectation des résultats 2023.

#### **4- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET COMMUNE 2024**

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothee, Secrétaire Générale de Mairie, pour lecture des prévisions budgétaires pour 2024.

Avant le vote du budget, M. Le Maire souhaite informer l'assemblée de la part affectée pour les attaques que la commune subit. Il rappelle que l'année dernière la commune a déjà supporté une dépense pour prendre un avocat et se défendre et cette année il y a lieu de prévoir un montant de dépense pour la suite du procès.

M. Le Maire souhaite que cette intervention soit notifiée sur le procès-verbal de la séance :

*« Je déplore d'être obligé de prendre un avocat pour défendre la commune contre des attaques qui viennent d'élus. Je pense que c'est beaucoup plus facile quand on a les connaissances et quand on le sait et ce serait plus logique de la part d'un élu ou d'un administré, inquiet pour sa commune, de nous remonter l'information, plutôt que de nous attaquer et faire dépenser de l'argent à la municipalité. En tout cas, sachez-le et je le dis ouvertement, s'il s'avère que la commune devait gagner, je demanderai le dédommagement à l'élue responsable, ce qui me paraît normal, puisqu'on a engagé des fonds publics communaux ». Le montant exact prévu en 2024 pour cette dépense s'élève à 5000 euros.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le BUDGET COMMUNE.

Après avoir épuisé l'ordre du jour M. Le Maire déclare la séance levée à 16 h 15

Fait le 16 Avril 2024  
Le Secrétaire de Séance  
DELPLANQUE Nicolas

Le Maire  
TIRMARCHE Ghislain



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Delplanque", is written over a horizontal line.